PwDR 2014-2020
Mesure 19 - LEADER

GAL Pays des tiges et chavées

Intitulé du Projet : Vers une plus grande autonomie des exploitations agricoles et projet Agri-Culture

RAPPORT D'ACTIVITES N° 4

Comité de projet du : 04/09/2018

Période : 01/01/2018 – 30/06/2018

Code projet : 190202

Arrêté Ministériel (date de signature): 24/06/2016

Période concernée : du 01/01/2016 au 31/12/2020

Budget global (100%) :199.000€

Budget phase 1/ phase 2 : /

Bénéficiaire de la subvention : GAL Pays des tiges et chavées asbl

Coordonnées du coordinateur : Xavier Sohet
Rue de la Pichelotte, 9D à Gesves
083/670.341 – xavier.sohet@tiges-chavees.be

Coordonnées du chargé de mission : Valérie Grandjean (1/4) et Aurélien Giot (1/4)
083/670.341 – valerie.grandjean@tiges-chavees.be – aurelien.giot@province.namur.be

Autorité responsable : DGO3
Personne de contact à l'administration : Laurent Conotte

Autorité responsable du suivi technique : DGO3
Personne de contact à l'administration : Laurent Conotte

Communes de : Assesse, Gesves et Ohey

1 Généralités :

1.1 Description succincte du projet

Le projet repose sur trois axes majeurs :

- L'**amélioration de l'autonomie énergétique et alimentaire** des exploitations agricoles du territoire via un conseil personnalisé en ferme et l'échange d'expériences entre agriculteurs.
- La **sensibilisation des citoyens** aux réalités du monde agricole du territoire grâce à des activités artistiques proposées à de multiples acteurs du territoire tels que les habitants, les associations, les écoles… Création également de 3 circuits touristiques de visite de fermes alliant patrimoine et agriculture.
- La p**romotion des circuits courts** via le soutien de certaines actions innovantes initiées par les producteurs. Les propositions émanant des producteurs sont collectées dans le cadre d'appels à projets et départagées par un jury de sélection.

1.2 Objectifs du projet

Grâce aux différents axes de travail, plusieurs objectifs sont visés par le projet :

- Améliorer l'autonomie énergétique et alimentaire des fermes d'élevage du territoire et ainsi stimuler l'économie productive locale. Le projet contribue par conséquent au maintien des exploitations agricoles dans un contexte particulièrement difficile pour les éleveurs.
- Promouvoir des techniques agricoles durables favorisant notamment le maintien des prairies permanentes avec les conséquences positives que cela engendre au niveau des paysages, de la conservation de la biodiversité et de la lutte contre l'érosion.
- Créer des moments de rencontres entre agriculteurs autour de visites en fermes afin qu'ils puissent tisser des liens, partager leur expérience et améliorer leurs pratiques professionnelles.
- Sensibiliser le citoyen aux réalités des exploitations agricoles du territoire.
- Renforcer la dynamique collective existante autour des circuits courts et la rendre pérenne.

2 Activités durant la période

2.1 Description des activités

2.1.1 Autonomie énergétique et alimentaire

Poursuite des diagnostics dans les exploitations

Les paragraphes suivants présentent brièvement le suivi et l'accompagnement des agriculteurs désireux d'augmenter leur autonomie énergétique et alimentaire.

Tonglet Bruno (Evelette)

Pour rappel, nous suivons de manière poussée la production fourragère de cette exploitation bio (élevage laitier + cultures) depuis plus d'un an. Nous mesurons de manière précise la production de fourrages sur 5 parcelles (ce qui représente approximativement 18 ha), et ce sur l'ensemble des récoltes (3 à 4 coupes par an en fonction des conditions climatiques de l'année). Cette expérience se poursuit sur la saison culturale 2018 dans le but d'affiner les choix de l'agriculteur suite aux résultats obtenus sur l'année 2017.

Dans le but de garantir l'approvisionnement en fourrages dans son exploitation, l'agriculteur a pris la décision d'augmenter les cultures fourragères et de diminuer la part de cultures commerciales peu (ou pas) rentables. Un tri au niveau de son cheptel a également été réalisé suite à nos analyses technico-économiques (en collaboration avec notre partenaire Asbl OPA Qualité). Ce « tri » a abouti à l'arrêt de la filière limousine au sein de l'exploitation (présente de manière réduite jusque-là) pour permettre à l'agriculteur de se concentrer sur la production laitière. L'agriculteur ne limite toutefois pas totalement sa production à une seule activité car il utilise la race Blanc Bleu Mixte pour la traite, ce qui lui permet d'obtenir des animaux ayant une valeur commerciale plus importante que des animaux de type laitier pur. De manière générale, la race Blanc Bleu Mixte présente une production laitière inférieure aux races purement laitières mais elle valorise mieux les fourrages de l'exploitation et optimise ainsi l'autonomie alimentaire de la ferme.

Dans le but de diversifier les productions fourragères, nous avons mis en place avec l'agriculteur deux mélanges innovants, qui sont jusqu'à présent peu représentés sur notre territoire, et de manière plus étendue en Belgique :

- Un premier mélange Sorgo multi-coupes / Trèfle de Perse (75% / 25%) a permis de remplacer un autre mélange à bout de souffle sur une superficie de 2ha30
- Un second mélange Moha / Tréfle d'Alexandrie (50% / 50%) a été implanté en fin de semestre après une céréale immature.

Ces deux mélanges font l'objet d'analyses en qualité et en quantité sur la saison 2018. Les résultats obtenus devront permettre d'évaluer la pertinence de l'utilisation de ces mélanges pour l'exploitation en question.

Fastré Guillaume (Assesse)

Chez cet autre agriculteur pilote, nous avons également finalisé notre choix de semences pour l'implantation d'un essai fourrager en collaboration avec Fourrages Mieux.

Cet essai va permettre de comparer 3 mélanges différents sur une même parcelle et l'un de ces mélanges va être reconduit sur une plus petite parcelle. Au total, 4ha60 vont être ensemencés.

Voici les trois mélanges :

- 115 kg/ha de RGA 2n intermédiaire + 8 kg/ha de RGH 4n + 4 kg/ha de TV 2n + 3 kg/ha de TB fauche
- 8 kg/ha de RGA 2n intermédiaire + 7 kg/ha de RGA 4n intermédiaire + 15 kg/ha de fétuque élevée + 4kg/ha de TV 2n + 2 kg/ha de TB fauche
- 15 kg/ha de fétuque élevée + 10 kg/ha de dactyle + 4 kg/ha de TV 2n + 3 kg/ha de TB fauche

L'implantation est prévue dans le courant du mois de juillet à la suite de la récolte des escourgeons.

Des panneaux seront placés en bordure de la parcelle d'essai afin d'informer et de sensibiliser les citoyens et agriculteurs des environs.

L'agriculteur souhaite également tester un produit stimulateur de la biologie du sol. Ce produit « ALASSO » accélère la cinétique de transformation de la matière organique fraiche et améliore ainsi le recyclage et la fourniture d'éléments minéraux aux cultures. En agissant très rapidement sur la matière organique fraiche, ce produit permet de priver de support les vecteurs de maladies du sol et ainsi limiter leur virulence. Le produit améliorerait ainsi la structure du sol.

Il est donc prévu d'appliquer sur une partie de chaque mélange précité ce produit afin d'en déterminer l'utilité. La mesure des productions (quantitative et qualitative) nécessaire au suivi de l'essai permettra d'apporter une réponse à l'agriculteur sur le bienfondé de l'utilisation de telles substances et permettra également de le guider dans le choix de ses mélanges fourragers.

Tonglet Pol (Tahier)

L'agriculteur, producteur de lait et de viande, à comme bon nombre de ses collègues, implanté en arrière-saison 2017 des cultures dérobées destinées à être récoltées pour affourager le bétail durant l'hiver. Dans son cas bien précis, le recours à ces fourrages n'était pas une obligation absolue, les stocks de l'agriculteur étant selon son estimation suffisants pour combler les besoins de son cheptel durant la période hivernale. L'agriculteur se posait donc la question du coût de production de ces fourrages en comparaison à une couverture hivernale non récoltée (avoine-moutarde).

Après l'analyse économique des différentes étapes dans le processus de production qui différait d'une couverture non récoltée (différence du prix des semences, récolte, stockage), et l'analyse quantitative et qualitative de la production, nous avons relevé les éléments suivants :

- Malgré un taux de Matière Sèche faible et une conservation jugée satisfaisante, les valeurs principales semblent bonnes (890 VEM, 65g de DVE)
- 1536 kg de MS/Ha, ce qui reste relativement faible, à relativiser en fonction de l'écart entre la date de semis et de récolte de 8 semaines (généralement, on préconise 10 à 12 semaines pour une production optimale).
- Un coût de production relativement élevé. Le coût de mécanisation pour l'implantation du couvert fourrager ne diffère pas, le coût des semences est logiquement plus

important (+/- 80€ supplémentaires/ha), la récolte représente le gros du prix de revient (385€/ha), les exportations du fourrage ont également été estimées (65€/ha). Au final le produit revient à 345€/T de MS.

En comparaison à un achat de préfané qui coûte en règle générale approximativement 200€/T de MS (en fonction de la disponibilité sur le marché), cela montre l'aberration économique de la technique dans le cas de figure de l'agriculteur. Il est toutefois à noter que cette production peut permettre de sécuriser l'auto-suffisance pour l'alimentation du bétail, l'offre étant faible. Il serait également intéressant d'envisager autrement la récolte (dans le but d'en réduire le coût), par le biais d'un ensilage ou auto-chargeuse incorporé dans un silo déjà constitué.

Au printemps, l'agriculteur a réalisé une nouvelle coupe du fourrage avant l'implantation de son maïs. Nous évaluerons la production de cette seconde coupe dans le courant du mois de juillet, dans le but de mettre en évidence l'influence économique d'une deuxième récolte sur le coût de revient de la culture dérobée.

L'agriculteur pratique également le sursemis en prairie permanente. Opération qu'il réalise deux fois par an pour améliorer ses prairies. Dans le but de faire connaitre aux agriculteurs du territoire les pratiques de l'agriculteur, et de pouvoir échanger sur la thématique, nous avons organisé fin juin une séance d'information chez Pol Tonglet (voir plus bas « Organisation d'une séance d'information sur les prairies »).

Baudoin Didier (Flostoy, mais nombreuses terres sur le territoire du GAL)

Ce producteur de viande bovine BBB base son alimentation sur le maïs et l'herbe. L'inconvénient de cet agriculteur est qu'il possède un parcellaire fortement dispersé sur plusieurs communes (Havelange, Ohey, Dinant, Ciney, Erpent). L'agriculteur se pose donc de nombreuses questions sur les coûts de production de ses fourrages et notamment des maïs. En effet, pour répondre au besoin de son cheptel, l'agriculteur doit produire sur des terres éloignées (coûts de transport importants), louer des superficies pour y implanter du maïs, acheter du maïs sur pied. Nous avons comparé les différents « maïs » de l'exploitation au niveau économique afin d'orienter au mieux les choix de l'agriculteur qui souhaite tendre vers l'autonomie alimentaire, sans mettre à mal les aspects économiques de son exploitation. Suite à cette étude, montrant que la location de parcelle proche de l'exploitation dans le but d'y produire du maïs restait plus intéressante financièrement par rapport à une même production dans une parcelle éloignée de l'exploitation, nous avons pu déterminer avec l'agriculteur quel était le seuil à ne pas franchir pour la location (€/ha). Cette information lui permettant de prendre les bonnes décisions dans la gestion de son parcellaire et la gestion de son approvisionnement en fourrages.

Nous avons également réfléchi à l'opportunité d'incorporer les céréales de l'agriculteur dans la ration des animaux sans dépendre de tiers à rémunérer. En effet, Didier produit des céréales qui sont incorporées progressivement dans l'alimentation du cheptel lorsque celui-ci commande des aliments concentrés. Le budget de cette pratique a été chiffrée à quelques 5500€/an. Une solution plus économique (mise en boudin) a été exposée à l'agriculteur qui doit réfléchir à cette proposition (travail supplémentaire pour la confection du silo boudin, lieu du stockage, distribution durant la période hivernale, etc.), technique qui permettrait une économie annuelle de 1500€ sur l'exploitation.

Van Lommel Eddy (Crupet)

Réflexion sur la gestion de l'assolement. Dans ce cas-ci, l'agriculteur dispose d'une parcelle proche de l'exploitation destinée aux cultures (céréales, maïs). Cette parcelle étant en pente, le risque d'érosion est important (notamment dans le cas de la culture de maïs). L'agriculteur souhaite donc implanter une prairie temporaire afin de subvenir aux besoins de l'exploitation tout en préservant ses sols. Nous avons travaillé sur la possibilité d'implanter une telle prairie et sélectionné un mélange qui correspond le mieux aux besoins de l'exploitant. L'implantation est prévue dans le courant du mois d'août, suite à la récolte de la céréale.

Toussaint Didier (Gesves)

L'agriculteur nous a contacté dans l'optique d'étudier son projet d'installation de robots de traite et sa volonté de produire l'énergie nécessaire à ceux-ci. Nous devons analyser la situation, notamment avec le chargé de mission Energies du GAL, et proposer ensuite une solution concrète la plus adaptée aux besoins de l'agriculteur. Nous en profiterons également pour initier l'agriculteur dans le volet autonomie alimentaire. Ce cas de figure pourrait également faire l'objet d'une visite afin de sensibiliser les agriculteurs aux économies et à la production d'énergie.

En résumé, à l'heure actuelle, 9 agriculteurs, sont ou ont été suivis par le GAL sur des aspects d'autonomie alimentaire et énergétique (3 agriculteurs n'ont pas été concernés durant ce semestre).

Organisation d'une formation agrée phytolicence

Dans le but de répondre à la demande des agriculteurs, des politiques et des élus locaux, en collaboration avec ProtectEau et le CIPF (Centre Indépendant de Promotion Fourragère), Le GAL et la commune d'Ohey ont organisé, une séance de formation agrée phytolicence.

Celle-ci s'est déroulée le mardi 6 mars 2018 dans la salle des fanfares à Ohey et a accueilli une centaine d'agriculteurs, friands d'évoluer vers des pratiques de pulvérisation économiquement et environnementalement plus durable.

Une centaine d'agriculteurs ont assisté à la formation Phytolicence, à Ohey

Le certificat phytolicence vise une utilisation optimale ou une substitution des produits phytopharmaceutiques par les professionnels, les distributeurs et les conseillers. En ce sens, ce type de formation contribue à améliorer l'autonomie des exploitations par rapport aux produits phyto.

Cette licence se base sur la formation continue, qui n'est validée qu'à la suite d'un certain nombre de modules de formation (conférences, visites de terrain, journées d'étude, projets de démonstration, etc.) pouvant être suivis de manière libre. Ce nombre de formations dépend du type de licence (4 formations nécessaire pour la plupart des agriculteurs).

Au programme de la formation organisée le 06 mars dernier :

1. Respect des zones tampons en Wallonie et aperçu des moyens techniques de réduction de la dérive. Christel Houtet, PROTECT'eau :
    - Rappel sur le respect des zones tampons en Wallonie, une zone tampon (ZT) est

une bande de terrain non traitée (sauf traitement localisé contre chardons et rumex) située entre une parcelle agricole et une surface à risque (eaux de surface et zones de ruissellement vers eaux de surfaces). En quelques mots, tout agriculteur se doit de respecter les ZT spécifiques (qui peuvent varier en fonction du produit, de la dose d'application et de la culture traitée), et une zone minimale (proximité d'eaux de surface, risque important de ruissellement, etc.). Ces ZT spécifiques peuvent être modulées lors de l'utilisation de mesures de réduction de la dérive, contrairement aux ZT minimales.

- Cette intervention a permis aux agriculteurs de se rendre compte de la complexité réglementaire liée aux ZT, et leur a permis d'avoir les outils nécessaires pour comprendre et appliquer au mieux les règles y attenant.

2. Pratiques culturales respectueuses de l'environnement en culture du maïs et alternatives au désherbage classique (désherbinage, sous-semis, …). Jean-François Oost, CIPF/Centre Pilote Maïs :

    - Cas concrets des ZT, désherbage alternatif et techniques culturales raisonnées pour la culture du maïs (par le CIPF).

    - Etude de cas concrets de ZT (mise en situation avec les produits principalement utilisés en maïs).

    - Le désherbage alternatif peut se traduire sous plusieurs formes. Deux techniques nous ont été présentées : l'implantation d'un sous semis à base d'espèce herbacée (permettant d'éviter la levée des adventices, de diminuer le ruissellement, augmenter la portance du sol, etc.), et le désherbinage (technique de binage permettant de réduire la surface à traiter chimiquement).

    - Le CIPF nous a également fait part de ses recommandations en termes de choix variétal et a présenté le résultat d'essais de fertilisation localisée (avec engrais starter ou foliaire).

3. Présentation du projet « Duraphyto ». Bernard Decock, FWA :

    - Projet de limitation durable des phytos en partenariat avec des agriculteurs. Le projet est axé sur la communication entre les différents acteurs via l'organisation de débats thématiques alimentés par des experts, des scientifiques, du personnel administratif, etc. La FWA nous a fait part des enseignements tirés après l'organisation de leurs 8 premières rencontres, des objectifs et de la méthodologie du projet.

Organisation d'une séance d'information sur les prairies

Dans le but de renforcer les conseils individuels donnés en ferme en matière d'autonomie alimentaire, nous avons organisé une séance d'information le 26 juin dernier (invitation en Annexe).12 personnes était présentes à cette séance d'information, dont 5 agriculteurs du territoire.

Celle-ci avait pour objectif principal de présenter aux agriculteurs du territoire les particularités techniques de la gestion de la qualité des prairies, et plus précisément la technique de sursemis. Pour ce faire, nous nous sommes rendus dans l'exploitation de M. Pol Tonglet, agriculteur déjà accompagné par le GAL.

En première partie, une présentation de Fourrage Mieux (M. Guillaume Meniger) a abordé les différentes spécificités permettant d'optimiser la réussite d'un sursemis (condition pédo-climatique, choix des espèces, choix variétaux, technique de sursemis, …).

Après de nombreux et constructifs échanges, celui-ci a fait place à notre hôte, qui a pu nous faire part de son expérience en termes de conduite des prairies : gestion de la qualité des fourrages, fertilisation organique et minérale, techniques d'entretien des prairies.

Afin de conclure cette matinée informative, la firme GUTLER, par l'intermédiaire de M. Laurent Tonglet, a présenté deux de ses machines de sursemis et d'entretien des prairies. Outils combinés multifonctions (hersage, ébousage, sursemis en prairie, semis d'engrais vert) qui a fait l'objet de démonstration sur le terrain.

La matinée s'est clôturée, comme à notre habitude, par un moment d'échange convivial.

Une douzaine de participants étaient présents à cette séance d'information. Parmi ceux-ci, on a recensé approximativement 50% d'agriculteurs (ce qui semble être une bonne proportion pour ce genre d'évènement), le reste de l'assemblée étant composé de techniciens, de commerciaux et de conseillers en ferme.

Malgré le nombre restreint de participants, les informations transmises et les débats qui ont suivi ont fait l'unanimité, autant du côté des intervenants que des participants.

L'organisation de l'événement a nécessité quelques préparatifs, et notamment des visites préalables dans l'exploitation de notre hôte avec l'expertise de Fourrages Mieux, afin de bien appréhender comment l'agriculteur gère ses prairies et ses fourrages. Ces visites ont également été l'occasion de conseiller l'agriculteur afin d'améliorer ses prairies, et indirectement l'autonomie de sa ferme en termes d'intrants. En effet, nous avons pu mettre en évidence notamment une utilisation excessive d'engrais dans la gestion des prairies, alors que la fertilisation est déjà assurée en grande partie par les effluents d'élevage de l'exploitation.

Séance d’info sur le sursemis des prairies

2.1.2 Projet Agri-Culture

a) Histoires de Rues-Ralité

Pour rappel, le projet Histoires de Rues-Ralité avait pour objectif de proposer une action culturelle impliquant et rassemblant les citoyens du territoire autour d'une réflexion sur la ruralité.

Atelier de création théâtrale collective

L'atelier théâtre débuté en octobre dernier s'est poursuivi tout au long du semestre. L'animation de l'atelier théâtre avait initialement été confiée à un membre de la Compagnie Artetça. Cependant, il s'est avéré après plusieurs séances que le travail de l'animateur ne répondait pas aux attentes du projet, celui-ci ayant orienté le travail du groupe vers une démarche trop politique, causant également la démotivation de certains participants. La Compagnie s'est donc passée de ses services et les deux coordinatrices de la Compagnie du Milieu du Monde (CMM) ont repris en main l'animation de l'atelier. Malgré ces imprévus, les deux coordinatrices ont réussi à redonner un nouveau souffle au groupe et à emmener les participants vers une création théâtrale de qualité : Concerto Rural.

Les acteurs de Concerto Rural

Pour réaliser Concerto Rural, le groupe s'est basé sur la consultation populaire menée en 2017. Ils sont aussi partis à la rencontre de personnes emblématiques de nos villages, ont interviewé leur voisin, leur tante, un agriculteur...

La pièce réalisée, alternant témoignages et scénettes de la vie de nos villages, décrit avec humour et bienveillance la ruralité de notre territoire.

Les premières représentations de Concerto Rural ont eu lieu dans le cadre du Ptit Bazar 2018, la fête de la CMM, les 23 et 24 juin.

Un franc succès puisqu'environ 350 personnes ont assisté à ces représentations. A la sortie du chapiteau, les avis étaient unanimes : Une belle réussite !

Représentation de Concerto Rural

Une représentation de Concerto Rural est à présent prévue en septembre à Gesves (le 22/09) et en octobre à Ohey (le 05/10), dans le cadre de festivités locales. Selon les disponibilités des acteurs et de la CMM, nous pourrions également proposer Concerto Rural dans d'autres GAL ou d'autres structures culturelles. En effet, la pièce pourrait assez aisément être adaptée à d'autres territoires, d'autres villages.

Parade

Durant ce semestre, les membres de la Compagnie du Milieu du Monde se sont également attelés à la préparation de la parade, prévue pour le Ptit Bazar.

Une réunion a été organisée en mars avec l'ensemble des associations participantes afin de définir la participation de chacun et de préciser les aspects logistiques (horaires, itinéraire, consignes de sécurité,…). Une charte a également été rédigée par la CMM et signée par chacune des associations.

Au total, 14 associations ont pris part à la parade, rassemblant plus de 150 personnes (hors public) : fanfares, chorales, groupes sportifs, bibliothèque, ... Un joyeux bazar qu'ils sont tous prêts à réitérer l'année prochaine !

Ptit Bazar 2018 – 23 et 24 juin

Temps fort du projet Histoire de Rues-ralité, la fête annuelle de la Compagnie a proposé un programme riche et varié sur le thème de la ruralité :

- Retour de Gustave Lambert et de son enquête farfelue sur la ruralité
- Premières représentations de Concerto Rural
- Grande parade déambulatoire
- Plusieurs spectacles professionnels
- Manège : L'arbre nomade
- Projection de la vidéo des 15 ans du GAL

Plus de 600 spectateurs, bénévoles et artistes ont pris part à ce bel événement, amenant la culture au cœur de nos villages. La collaboration avec le GAL sur le projet Histoire de Rues-ralité a en outre permis d'augmenter le nombre de participants et d'élargir le type de public, un vrai coup de pouce pour la Compagnie du Milieu du Monde.

Le retour de Gustave Lambert

Spectacle pro du Ptit Bazar

Recherche de fonds

Comme expliqué dans le précédent rapport d'activités, depuis le début de la programmation, on savait que le subside consacré par le GAL au projet Histoires de Rues-ralité serait insuffisant pour couvrir l'ensemble des actions prévues. Afin de préserver la cohérence du projet, avec la CMM nous avions pris le parti de ne supprimer aucune action mais de rechercher des fonds complémentaires. Plusieurs dossiers ont donc été introduits par le GAL et la CMM auprès de divers organismes. Outre le financement du GAL, le projet Rues-ralité bénéficie donc du soutien de :

- Fondation Roi Baudoin – Vis mon village
- Province de Namur – Culture pour tous
- Art et Vie
- Commune d'Assesse
- Province de Namur – Partenariat Communes/Province

Tous ces subsides ont permis de couvrir en grande partie les coûts du projet. Quelques postes, notamment le temps de travail des coordinatrices de la CMM, avaient toutefois été quelque peu sous-estimés. C'est pour cette raison qu'une petite augmentation de l'enveloppe GAL allouée au projet est sollicitée.

b) Guides agricoles

Comme expliqué dans le précédent rapport, le module « Guide agricole » est proposé à l'ensemble des guides adhérant au réseau d'ambass'acteurs mis en place par la Maison du Tourisme Condroz Famenne dont font partie les Paysaguides formés par le GAL, des guides nature, des guides touristiques, des guides patrimoine ainsi que les guides forestiers également formés dans le cadre des actions du GAL. Pour rappel, l'objectif de la formation est de permettre à ces guides actifs sur notre territoire de pouvoir transmettre des informations de base sur les pratiques agricoles courantes dans la région. En comprenant mieux le travail des agriculteurs, ils peuvent également sensibiliser le grand public à la réalité du travail des agriculteurs.

L'invitation à participer a été lancée en mars. Un formateur a été sélectionné, sur base de ses connaissances des pratiques agricoles et de ses compétences pédagogiques. Il s'agit d'un agriculteur exploitant des terres sur notre territoire qui est également professeur au baccalauréat en agronomie à Ciney, M. Gathy.

16 personnes s'étaient montrées intéressées par le module, sachant que nous limitions les inscriptions à 15. Pour diverses raisons, ce sont finalement 12 personnes qui suivent effectivement le module.

La première rencontre a eu lieu le 26 avril en soirée. Elle a consisté en une première introduction théorique, déjà bien dense et a permis d'aborder les points suivants :

- Fonctionnement général de la PAC
- Principales cultures rencontrées dans le Condroz : reconnaissance et finalités
- Principaux types d'élevage rencontrés dans le Condroz.

La seconde rencontre s'est déroulée sur le terrain, le 14 mai. Une tour de plaine a permis d'aborder pratiquement différentes cultures : colza, lin, betterave, céréales. Pour chacune des cultures, le formateur a détaillé les moyens de reconnaissance de la culture, les travaux relatifs à la culture tout au long de l'année, la lutte contre les principaux ravageurs en évoquant le cas du conventionnel et du bio ainsi que les principales utilisations de la culture.

Conduite des cultures

La sortie de terrain suivante s'est déroulée le 29 juin et a porté principalement sur l'élevage. Les participants sont partis à la rencontre de 3 éleveurs différents : un éleveur viandeux (BBB allaitant), un éleveur laitier bio et un éleveur de poules pondeuses. Chaque agriculteur a expliqué en quoi consistait son travail, ses méthodes, l'alimentation du bétail, ainsi que les contraintes auxquelles il était confronté en tant qu'éleveur.

Sortie terrain dédiée à l'élevage

Les prochaines sorties terrain sont prévues le 06 septembre et le 26 octobre afin de couvrir une grande partie de l'année culturale.

Pendant l'été, il a été demandé aux participants de photographier les différentes cultures et travaux qu'ils croisent, et ce dans un double objectif :

- Identifier des cultures ou des travaux qui leur poseraient question ;
- Contribuer à la réalisation de supports papier.

En effet, en complément des visites, il est prévu de réaliser des fiches techniques pour chacune des cultures afin que les guides puissent s'y référer à l'avenir. Ces fiches pourraient également être diffusées largement au grand public. Les participants au module seront sollicités pour la réalisation de ces fiches.

Un éventail de reconnaissance des principales cultures du Condroz est également prévu.

2.1.3 Promotion des circuits courts

a) Appel à projets Circuits Courts

L'appel à projets Circuits Courts planifié tous les 6 mois a été relancé en mars dernier. 3 dossiers ont été introduits et acceptés par le jury de sélection :

Laine en transition – Soutien à la relance d'une filière laine locale

Un groupe de l'asbl GO Transition a pour objectif de relancer une filière de valorisation de la laine locale à travers :

- La récolte et le traitement de toisons locales
- L'organisation d'ateliers de transformation : tri, lavage, transformation (cardage, filage, feutrage, tricot, …)
- La participation à des événements locaux

La laine est un matériau vivant, durable, renouvelable dont l'usage est multiple : fil, feutre, rembourrage, isolant, etc. Selon le recensement organisé par le groupe Laine en Transition, les troupeaux sont nombreux sur le territoire: petits et gros éleveurs se côtoient. Pourtant la laine est considérée comme un sous-produit, pire parfois comme un déchet car il n'existe que peu de filières de transformation. La tonte annuelle effectuée sur le territoire est soit :

- Revendue au prix de 0.70 €/kg de laine (qualité A) à DBCWool qui organise des collectes au Centre du Mouton à Faulx-le-Tombes. Elle est ensuite soit utilisée en rembourrage (couettes Lanadoo) soit envoyée au Japon pour la réalisation des futons,

- Emportée par les tondeurs qui la revendent à des négociants l'envoyant en Chine pour transformation avant de nous la renvoyer en produits finis,
- Brûlée.

Face à ce constat, Le groupe Laine en Transition désire maintenir ce matériau sur notre territoire par, entre autres choses, le ré-apprentissage des techniques de transformation : tri, nettoyage, cardage, filage, feutrage, teintures naturelles.

L'appui du GAL va permettre de soutenir cette initiative en finançant :

- L'achat des premières toisons tondues selon les règles nécessaires à l'utilisation de la tonte ;
- Les tests de lavage, de traitement écologique et de cardage afin qu'ils puissent être reproduits par la suite ;
- La location d'une machine pour réaliser des tests de feutrage.

Le groupe Laine et le GAL analyseront également les potentialités d'utilisation de la laine comme matériau isolant.

Mme Letouq – Ouverture d'un magasin à la ferme proposant une large gamme de produits locaux

La demande émane d'une personne possédant une petite exploitation maraichère désireuse de développer un magasin à la ferme pour commercialiser sa production et surtout d'autres produits issus d'un rayon proche. Des accords ont déjà été trouvés avec plusieurs producteurs pour la revente des produits.

L'aide du GAL va permettre d'équiper le magasin de mobilier et d'un frigo. Une convention a été signée entre les deux parties précisant que si le magasin ne devait pas perdurer, le matériel reviendrait au GAL.

Pierre Lhoas – Cartes postales promotionnelles

Dans le cadre de l'appel à projets, un producteur a suggéré que le GAL réalise des cartes postales individuelles pour chaque producteur. Jugeant que cela pouvait représenter un bel outil promotionnel des produits de notre territoire, la demande a été acceptée. Un mail a dès lors été envoyé à l'ensemble des producteurs pour évaluer l'intérêt de ceux-ci. Au vu des réponses, il semble bien que ce projet suscite l'intérêt de certains producteurs. Les cartes postales seront donc réalisées courant du prochain semestre.

b) Suivi de projets

Création d'un rayon produits locaux dans un magasin dédié à l'artisanat local

Lors du dernier appel à projets, nous avions décidé de soutenir un magasin d'artisanat qui désirait développer un rayon de produits locaux. Pour des raisons personnelles, ce magasin a fermé avant même que le GAL ne soutienne le projet. Aucune dépense n'a donc été réalisée en lien avec ce projet.

Création d'une coopérative de commercialisation en circuit court

Ce projet, initialement porté par le GAC d'Ohey et rapidement rejoint par les GACs d'Havelange, d'Hamois et par bon nombre de sympathisants, tant consommateurs que producteurs, a beaucoup évolué ces derniers mois.

Début janvier, un Groupe Noyau et des Groupes de Travail se sont constitués et ont permis d'avancer sur différents fronts : modèle de distribution, sollicitation des producteurs, gouvernance,… Dès mars, le groupe s'est fait accompagner par Propages, ce qui a permis de structurer la dynamique. Le fonctionnement de ces différents groupes se base sur les principes de la sociocratie avec la définition de premiers et deuxièmes liens pour chaque groupe de travail qui rapportent au groupe noyau. Initialement, la demande d'appui au GAL concernait cet appui et CREDAL avait été identifié comme prestataire. Cependant, il s'est avéré que CREDAL ne pouvait assumer le suivi dans le timing requis. Le groupe s'est alors tourné vers Propages qui proposait un accompagnement gratuit dans la création d'une coopérative. Le financement GAL sera donc réattribué à d'autres dépenses, selon les besoins.

Une stagiaire éco-conseil a été accueillie de janvier à mai au sein de l'équipe GAL pour travailler principalement dans le Groupe de Travail Production. Elle a permis de recenser les producteurs du territoire concerné par la coopérative (territoire du GAL Condroz Famenne et du GAL Pays des Tiges et Chavées) et d'établir une carte des producteurs.

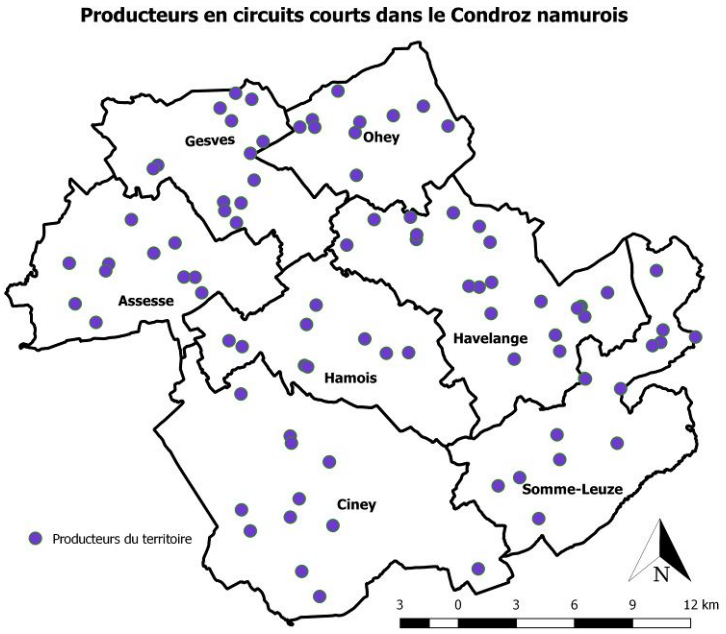

Recensement des producteurs locaux

Jugeant le projet comme une réelle opportunité de développement des circuits courts dans la région, la chargée de mission a accompagné la dynamique en participant au Groupe Noyau et étant premier lien du GT Production.

Plusieurs réunions ont été organisées, auxquelles les producteurs étaient conviés. Les différentes discussions ont permis d'aboutir à un Cahier d'engagement du producteur (voir en pièce jointe).

Le GT distribution a permis d'établir un modèle de commandes en ligne et de distribution dans des points relais (voir en pièce jointe). Ce GT a également permis d'identifier un lieu logistique central pour la coopérative. Celui-ci sera basé à Ciney. Un accord est en cours de finalisation avec l'IMS de Ciney qui devrait mettre un local à disposition de la coopérative pour un loyer très modéré.

Le GT gouvernance a planché sur la Charte de la coopérative, un modèle de gouvernance qui assure une prise de décisions concertée entre consommateurs et producteurs. Les statuts ont également été rédigés et revus par Propages afin d'envisager la création effective devant notaire fin août.

Le GT communication a lancé un sondage pour la définition du nom qui a abouti à **COCORICOOP**.

Le GT finances a élaboré un plan financier et pris les renseignements pour introduire un dossier au fond Brasero.

Parallèlement à cela, plusieurs réunions grand public ont été organisées :

- Intervention suite à la projection du film Food Coop (Festival Plein Champ) au Centre Culturel de Ciney en mars.
- Réunion de mobilisation fin mars ayant rassemblé une cinquantaine de personnes.
- Réunion d'information le 26 juin ayant rassemblé plus de 80 personnes. Cette réunion était l'occasion de présenter toutes les avancées du projet par GT et de proposer officiellement la prise de parts, proposition qui a suscité l'intérêt, tant des consommateurs que des producteurs.

Des réunions se font également dans les communes pour le développement des points relais.

L'acte notarié de création de la coopérative est donc prévu pour la fin août et le début des commandes pour la fin octobre. Dans un premier temps, tout le fonctionnement de la coopérative se fera sur une base bénévole avec comme objectif de dégager un salaire fin 2019.

Cette initiative citoyenne, soutenue par le GAL depuis plusieurs mois, représente une réelle possibilité pour les producteurs locaux de commercialiser plus facilement leurs produits, raison pour laquelle le GAL souhaite continuer à la soutenir, dans la mesure du possible. Le GAL Condroz Famenne désire également appuyer la dynamique. Les 2 GAL analysent ensemble les possibilités de soutenir financièrement Cocoricoop au-delà des seuls 2000€ octroyés dans le cadre de notre appel à projets.

2.1.4 Formations, séminaires et visites

a) Formations

Formation sur le pâturage tournant dynamique 17-18/01/2018 & 4-05/06/2018

Technique de pâturage innovante, permettant d'optimiser les prairies en faisant pâturer le bétail dans de petites parcelles avec une rotation de parcelles élevée (max 3 jours). Les animaux mangent ainsi une herbe jeune et riche. Cette technique permet de limiter les refus, ne demande aucune fertilisation (déjections animales suffisantes). La quantité de lait produite/ha de prairie se voit donc augmentée.

Formation phytolicence Ciney 05/06/2018

Partie sur le terrain avec implantation de mélanges fourragers sous couvert.

b) Séminaires et visites

- Néant

2.1.5 Rencontres du GoAL

Le GoAL s'est réuni pour la quatrième fois le 16/01/2018.

2.2 Indicateurs

Indicateurs de réalisation et de *résultats*	Objectif final	Réalisé au 31/12/2017	Réalisé au 30/06/2018	Commentaires
Elaboration d'une méthodologie de bilan énergétique	1	1	1	
Réalisation de bilans énergétiques en ferme et interprétation des résultats	25	3	3	
Suivi de la mise en œuvre des solutions proposées	25	0	0	
Nombre d'agriculteurs qui poursuivent les dispositions pour économiser l'énergie	*20*	0	0	
Elaboration d'une méthodologie d'analyse de l'autonomie alimentaire	1	1	1	
Analyse de l'autonomie alimentaire en ferme et interprétation des résultats	25	7	9	
Suivi de la mise en œuvre des solutions proposées	25	3	3	
Nombre d'agriculteurs qui poursuivent les dispositions d'autonomie alimentaire	*20*	1	3	
Réalisation d'une brochure de capitalisation (autonomie énergétique et alimentaire)	1	0	0	
Nombre de brochures diffusées	*500*	0	0	
Réalisation d'essais en fermes	6	1	2	
Nombre d'ha d'essais en ferme	*3*	1	2	
Organisation de visites de terrain	8	1	3	
Nombre de participants aux visites de terrain (total)	*80*	60	172	
Organisation de séances d'informations sur les groupements d'employeurs	2	0	0	
Nombre de personnes sensibilisées	*20*	0	0	
Nombre de groupements d'employeurs créés	*1*	0	0	
Création d'une pièce de théâtre citoyenne	1	0	1	
Nombre de citoyens impliqués dans la démarche créative	*40*	35	46	
Représentation de la pièce de théâtre citoyenne	3	0	2	
Nombre de spectateurs	*450*	0	350	
Organisation de formation d'agri-guides	2	0	1	
Nombre d'agri-guides formés et actifs	*8*	0	10	
Création de circuits touristiques agriculture-patrimoine	3	0	0	
Nombre de personnes ayant bénéficié des services des agri-guides	*400*	0	0	
Organisation d'actions de promotion des circuits courts	5	3	4	
Nombre de producteurs locaux impliqués dans les actions	*20*	30	45	
Réunions du GoAL (groupe d'orientation actif et local)	8	3	4	
Nombre de participants	80	22	28	

Macro indicateurs (RW)	Objectif final	Réalisé au 31/12/2017	Réalisé au 30/06/2018	Commentaires
IND5 Nb_agri_diversif PAQ3	25	-	9	
Nombre d'agriculteurs du territoire du GAL concernés par le(s) projet(s) du GAL en matière de diversification vers d'autres productions, l'amélioration des structures, l'optimisation des techniques de production				
IND6 Ratio_agri_diversif/agri_tot_territoire PAQ3	40%	-	15%	
Ratio nombre d'agriculteurs concernés en matière de diversification/nombre d'agriculteurs sur le territoire				
IND7 Part_CA_diversif PAQ3	NC	-	NC	
Part moyenne approximative dans le chiffre d'affaire ou économies réalisées sur les charges variables (- de 30% ,environ 50%, + 50%) des agriculteurs du territoire du GAL concernés par le(s) projet(s) du GAL en matière de diversification vers d'autres productions, l'amélioration des structures, l'optimisation des techniques de production				
IND8 Nb_diversif PAQ3	?	-	?	
Nombre de diversifications réalisées sur le territoire du GAL à travers le(s) projet(s) du GAL en matière de diversification vers d'autres productions, l'amélioration des structures, l'optimisation des techniques de production				

2.3 Points positifs et difficultés rencontrées

Plusieurs points positifs sont à relever lors de ce semestre :

La séance de formation phytolicence a rassemblé un bon nombre de participants (une centaine) dont près de 95% d'agriculteurs. Parmi ces agriculteurs, 25 étaient issus du territoire.

Par ailleurs, l'accompagnement des exploitations permet de répondre à des besoins concrets et réellement exprimés par les agriculteurs en matière d'autonomie alimentaire et énergétique.

Le fait qu'ils aient la possibilité de tester de nouveaux fourrages via le projet répond également à une attente de leur part et leur permet d'évoluer vers plus d'autonomie.

A souligner également la dynamique de création d'une coopérative de circuit court sur le territoire et que le GAL soutient activement. Elle représente une réelle opportunité pour l'ensemble des producteurs locaux de la région.

Le projet Rues-ralité a quant à lui remporté un vif succès lors du Ptit Bazar 2018, moment fort de la démarche culturelle initiée. La création théâtrale a clairement répondu aux attentes du projet et la parade a également permis de mobiliser un beau nombre d'associations locales.

Aucune difficulté majeure n'a été rencontrée. A épingler toutefois, le temps de travail limité pour couvrir tous les aspects du projet :

- Tant pour le suivi personnalisé en matière d'autonomie dans un nombre grandissant d'exploitations qui prend assez bien de temps, laissant parfois peu de temps pour l'organisation d'autres actions en lien avec cette thématique (séances d'info, visites, développement d'un groupe Autonomie, …) ;
- Que pour assurer un suivi correct des projets Circuits Courts soutenus. Le suivi de la coopérative a par exemple nécessité beaucoup de temps ces derniers mois ;
- Ou encore pour assurer les démarches nécessaires au financement complet du projet Histoire de Rues-ralité.

3 Programme de travail pour la période suivante

3.1.1 Projet Autonomie à la ferme

- Suite des bilans alimentaires dans les fermes suivies.
- Implantation d'essais fourragers.
- En concertation avec l'agriculteur, définition d'un plan d'actions permettant d'améliorer l'autonomie énergétique et alimentaire.
- Appel à candidats (réponse aux appels des agriculteurs).
- 4e salon de l'autonomie fourragère.

3.1.2 Projet Agri-Culture

- Représentation de Concerto Rural à Gesves et à Ohey.
- Selon la décision, promotion de Concerto Rural dans d'autres GAL.

3.1.3 Projet Circuits courts

a) Suivi de projets

- Suivi des démarches de création de la coopérative et transition vers le nouveau CA.
- Réalisation des cartes postales promotionnelles des producteurs.
- Suivi des dossiers de Laine en Transition et de Mme Letouq.

4. Annexes

4.1. **Tableau financier** Extrait DC (feuille « synthèse »)

Cf. annexe

4.2. Communication

4.2.1. Actions de Communication sur le GAL et LEADER.

Dates	Projets	Description des actions de communication	Source	Article / Publication
30-03-18	GAL	Newsletter	tiges-chavees.be	Publication GAL
30-05-18	GAL	Anniversaire 15 ans	Andenne Potins	Publication GAL
05-06-18	GAL	15 ans : http://www.canalc.be/xavier-sohet/	Canal C	Interview
28-06-18	GAL	Anniversaire 15 ans	L'Avenir	Article

4.2.2. Actions de Communication spécifiques – projet Agriculture

Dates	Projets	Description des actions de communication	Source	Article / Publication
01-01-18	Agriculture	Compagnie du Milieu du Monde Parade P'tit Bazar	Proximag	Article
15-01-18	Agriculture	Ferme Fastré	Ruralités	Article
01-02-18	Agriculture	Compagnie du Milieu du Monde Parade P'tit Bazar	Perspectives & Réalités	Article
01-02-18	Agriculture	OPA, partenaire	Namur Province	Article
20-06-18	Agriculture	Compagnie du Milieu du Monde Parade P'tit Bazar	Andenne Potins	Article
20-06-18	Agriculture	Compagnie du Milieu du Monde Parade P'tit Bazar	Proximag	Article
20-06-18	Agriculture	Compagnie du Milieu du Monde Parade P'tit Bazar	Publi Namur	Article
20-06-18	Agriculture	Compagnie du Milieu du Monde Parade P'tit Bazar	quefaire.be	Article

4.3. Time sheet

Cf. annexe